



AURAY NATATION  
100 place de la République  
56400 AURAY  
auraynatation56@gmail.com

## CHARTRE DE BONNE CONDUITE

---

I. Les valeurs du club.....	2
II. Les responsabilités de chacun .....	2
Pour tous les membres (adhérents / non adhérents) et accompagnants de membres du club .....	2
Parent .....	3
III. Les droits et devoirs.....	3
Droits .....	3
Devoirs.....	4
IV. Les sanctions possibles.....	4

## **Soyons responsable pour que la pratique sportive reste un plaisir !**

Ce document a pour but de rappeler les meilleures façons d'être respectueux les uns des autres et favoriser notre cohésion.

La présente charte s'applique à l'ensemble des adhérents du club ainsi qu'aux non adhérents ayant souscrit une des formules incluses. Tout manquement à la présente charte entraînera une exclusion temporaire ou définitive et/ou l'interdiction de s'inscrire aux formules proposées, cette exclusion est à la discrétion du bureau et en fonction de la nature du manquement.

### **I. Les valeurs du club**

Nos comportements découlent de nos valeurs. Ne les oublions pas.

- Éthique ;
- Convivialité ;
- Respect, courtoisie et politesse ;
- Ponctualité et assiduité ;
- Fair-play ;
- Solidarité ;
- Tolérance, égalité et équité ;
- Engagement, implication et persévérance ;
- Motivation ;

### **II. Les responsabilités de chacun**

Quel que soit son rôle, chacun se doit de respecter certaines règles.

#### **Pour tous les membres (adhérents / non adhérents) et accompagnants de membres du club**

- Respecter les valeurs du club ;
- Être cordiale avec tout le monde ;
- Être maître de soi, refuser toute violence physique et verbale ;
- Exclure toute forme de discrimination ;
- Être assidu, ponctuel et prévenir en cas d'empêchement ;
- Respecter la politique sportive du club ;
- Respecter les décisions des juges arbitres ;
- Respecter ses adversaires, ses partenaires et le club ;
- Respecter les décisions et les choix des entraîneurs et du bureau ;
- Respecter le matériel et les installations mis à disposition ;

- Respecter la propreté des parties communes et des vestiaires ;
- Communiquer en cas de problème ;
- Ne pas véhiculer une mauvaise image du club, notamment sur les réseaux sociaux ;
- Jeter ses déchets dans les poubelles prévues à cet effet.

## **Parent**

En plus d'être tuteur légal, les enfants copient les comportements. Montrons le bon exemple.

- Être respectueux envers les autres parents et les membres du club ;
- Dialoguer avec les autres parents ;
- S'investir dans la pratique sportive de son enfant ;
- Veiller à l'équilibre de la pratique sportive de son enfant ;
- Participer, en fonction de ses disponibilités aux déplacements ;
- Faire respecter cette charte de bonne conduite à son enfant ;
- Effectuer dans les meilleurs délais les formalités de licence et d'adhésion ;
- Respecter les horaires d'entraînements et les dates butoirs d'inscriptions aux rencontres, compétitions et stages ;
- Récupérer son enfant aux heures indiquées ;
- Prévenir de toute absence et des difficultés rencontrées ;
- Ne jamais déposer son enfant sans s'assurer qu'il soit sous la responsabilité d'un entraîneur ;
- Ne pas interférer sur les décisions des entraîneurs ou du bureau ;
- Échanger, dialoguer et exposer cordialement les éventuels problèmes rencontrés avec l'équipe d'encadrement ;
- Veiller à l'équilibre de la pratique sportive de son enfant.

## **III. Les droits et devoirs**

Il n'y a pas que des règles de vie à respecter, chacun a des droits et des devoirs en tant que personne et membre du club.

### **Droits**

- Bénéficier d'entraînements réguliers et de qualité ;
- Trouver sa place au sein du club ;
- Bénéficier d'infrastructure et d'équipements en bon état ;
- Être respecté par les dirigeants, les entraîneurs, les parents ;
- Être inclus et ne subir aucune forme de discrimination ;
- Communiquer avec tout le monde ;

## Devoirs

- Régler sa cotisation et ses factures dans les délais pour prétendre au droit de pratiquer et de se réinscrire aux stages ;
- Respecter les dirigeants, les arbitres, les entraîneurs, les membres, les parents et les adversaires ;
- Respecter les horaires définis pour les entraînements et les rencontres.
- S'entraîner régulièrement durant la saison ;
- Signaler rapidement son absence lors des événements ;
- Respecter le matériel mis à sa disposition et la propreté des vestiaires ;
- Promouvoir une bonne image du club, de ses bénévoles, coachs et adhérents et incarner les valeurs du club lors des rencontres et sur les réseaux sociaux ;

## IV. Les sanctions possibles

Pour tout manquement au respect des valeurs, des règles de vie ou des devoirs, le club se verra dans l'obligation de sanctionner.

- Rappel à l'ordre verbalement ;
- Exclusion d'un entraînement ;
- Exclusion des entraînements sur un temps défini ;
- Mise en garde écrite ;
- Suspension pour une ou plusieurs compétitions ;
- Non renouvellement de la licence en fin de saison ;
- Exclusion du club ;

26/06/2024 à Auray  
Signatures des co-Président-e-s

Two handwritten signatures in blue ink. The first signature is large and stylized, while the second is smaller and more compact.